



Premiers Secours en Équipe

Niveau 2

PROGRAMME DE FORMATION

Théorie & Pratique

Conditions d'admission

Le stage de formation PSE 2 est ouvert à toute personne titulaire du PSE 1, et qui désire avoir une activité professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'un organisme public ou d'une association agréée de sécurité civile.

Différents thèmes seront abordés pendant cette formation :

- 1- L'équipier secouriste
- 2- Hygiène et asepsie
- 3- Les bilans
- 4- Les atteintes liées aux circonstances
- 5- Les affections spécifiques
- 6- Les souffrances psychiques et les comportements habituels
- 7- Les pansements et les bandages
- 8- Les immobilisations
- 9- Les relevages
- 10- Les brancardages et le transport
- 11- Les situations avec de multiples victimes
- 12 - Synthèse

Techniques pédagogiques mises en œuvre

La formation PSE1 répond à trois caractéristiques ressortissant d'une pédagogie moderne : modulaire, progressive et intégrée.

Plus précisément, les techniques pédagogiques suivantes sont utilisées lors des formations PSE 1 : l'étude de cas (permettant de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et sur celles qui leur restent à acquérir)

la démonstration pratique et l'apprentissage (permettant d'acquérir les connaissances nécessaires pour porter secours)

le cas concret (ou mise en situation du sauveteur, permettant d'appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique).

Évaluation

Tout au long de la formation, les stagiaires sont évalués sur leur acquisition des techniques au fur et à mesure de leur apprentissage ; leurs capacités de mise en œuvre des procédures, lors de mises en situation pratiques.

À l'issue de la formation, un bilan de l'ensemble des résultats obtenus est effectué, afin de décider de la validation ou non du participant à la formation PSE 2.

Dans certains cas de non validation, il peut être proposé une journée de rattrapage.

Pré requis : Titulaire du PSE 1 et être âgé de 16 ans minimum

Objectifs de la formation : À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de prévenir les risques, d'assurer sa propre sécurité et celle des autres, et de mettre en œuvre une conduite à tenir appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique, avec ou sans matériel de premiers secours, seul ou au sein d'une équipe appelée à participer aux secours organisés, sous le contrôle des autorités publiques

Public Visé : Toute personne désirant intégrer une équipe de secours ou se préparant à certains métiers (sapeur pompier, ambulancier...) ou diplômés (CCA...).

Nombre de participants : 4 au minimum et 10 au maximum

Durée : 5 jours soit 35 heures

Référent pédagogique : Mr DUPONT Mickaël

Moyens pédagogiques : Projection du cours de référence par vidéo projecteur – Formation pratique et mise en situations – Matériel réglementaire : Mannequin, DAE, maquillage etc...)

Recyclage : 6 heures annuelles obligatoires

Règlementation : L'unité d'enseignement «PSE2» rentre dans le cadre de la formation Professionnelle.



SAS DM Conseil et Formation

Numéro de Siret : 930 016 498 00014 RCS de Paris - Déclaration D'activité : 32020181502

Habilitation SST : 1511976/2022/SST-01/O/04 - Certificat Qualiopi N° AP00003 ACERPLUS

Autorisation CNAPS : FOR-002-2124-05-09-20250983251 : Agrément SSIAP : 0212

Siège social : 40, Rue Alexandre Dumas - 75011 Paris - Tél. : 03 10 45 00 46 - Email : secretariat@dm-conseilletformation.fr

Établissement Secondaire : Bat 22, Rue Mazarin, 02800 La Fère - Tél. : 03 10 45 00 46 - Email : secretariat@dm-conseilletformation.fr

V.2 - PSE2- 042025